

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 72 (1964)
Heft: 3

Vereinsnachrichten: Commission cantonale vaudoise des monuments historiques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMMISSION CANTONALE VAUDOISE DES MONUMENTS HISTORIQUES

RAPPORT DE L'ARCHÉOLOGUE CANTONAL

(Période du 1^{er} juillet 1963 au 30 juin 1964)

A. PRÉHISTOIRE ET ANTIQUITÉ

I. TRAVAUX SYSTÉMATIQUES

Avenches. — Le plan d'extension cantonal *Aventicum* a été adopté par le Conseil d'Etat. Il impose des périodes d'attente avant toute construction dans les zones archéologiques, pour permettre qu'elles soient fouillées convenablement.

D'autre part, la fondation *Pro Aventico* a été organisée et est entrée en activité. Elle financera désormais les importantes recherches nécessaires à Avenches.

Le Dr Hans Bögli a été nommé conservateur du musée et directeur des fouilles.

Au musée, l'aménagement commencé s'est poursuivi et approche de son terme.

La construction de la route cantonale avec détournement a fait découvrir la *porte de l'ouest* qui est encore presque complète au niveau des fondations. C'est une très importante découverte, qui corrobore la reconstitution et la reconstruction de celle de l'est. L'assise de la route a été modifiée par le service compétent, pour permettre la sauvegarde de ces vestiges.

Lors des fouilles de l'année 1963, on a notamment découvert un dépôt d'objets en bronze d'une cinquantaine de pièces, parmi lesquelles la statue d'un jeune dieu (Dioscure?), ainsi qu'un four romain en si bon état qu'il a été transporté au musée.

Le Dr Th.-G. Schwarz a mis au point et publié une nouvelle carte archéologique de la cité romaine.

Enfin, un petit vase à double paroi, en bronze, a été découvert ; son extérieur montre une scène de l'*Odyssée*.

Bex. — A l'abri de Sous-Vent, vers les Mûriers, L. Reverdin avait procédé à un sondage, en 1927, travaux qui n'ont jamais été signalés, sauf erreur. J'ai retrouvé, grâce au professeur Sauter, de Genève, le rapport de ce savant relatif à cette fouille. Il avait trouvé dans cet abri la



Photo aérienne d'Avenches.

Dans l'angle supérieur droit, la colonne du cigognier. Dans le bas de la photo, on remarque une zone blanche quadrangulaire. C'est l'emplacement d'un monument romain jusqu'ici inconnu. Sur la gauche de celui-ci figure la trace d'un chemin. De telles références photographiques rendront maintenant des services à l'archéologie.

(Photo Yves Debraine)

preuve d'une occupation humaine préhistorique, de même qu'à l'époque romaine. Il semble que cet abri a été occupé déjà au Néolithique et encore au III^e siècle après J.-C.

Chavannes-le-Chêne. — Le vallon des Vaux continuant à être pillé, le Département a décidé d'entreprendre la fouille systématique de ce site néolithique. C'est M^{lle} Dr Madeleine Sitterding qui a été chargée de diriger les travaux.

M. André Rapin s'est aimablement chargé de faire au préalable établir des passerelles et des dispositifs de sécurité, pour les fouilleurs du site.

Lausanne. — La tombe 48 du cimetière de Bel-Air, la nécropole barbare fouillée au siècle dernier, a fait l'objet d'une nouvelle étude de la part de M. R. Moosbrugger. Le Dr Moosbrugger s'est donné la peine de la publier en français dans la *Revue suisse d'art et d'archéologie* (ZAK).

A Vidy, la mosaïque découverte en bordure de l'autoroute a été dotée d'un très joli pavillon. Celui-ci s'est trouvé inclus dans l'Exposition nationale. Il sera ensuite accessible au public. La restauration de la mosaïque a été faite par les soins du Musée cantonal d'archéologie.

M. André Rapin, en surveillant les travaux de construction de la station d'épuration des eaux usées, a découvert des rangées de pilotis qui sont des restes d'un port romain, dont la présence était à peu près certaine. Cette trouvaille permet de mieux le situer.

Le Dr Hans Bögli a publié dans la *Revue historique vaudoise* une importante étude sur les fouilles qui ont eu lieu à Vidy lors de la construction de l'autoroute.

Enfin, M. Christian Bérard a publié dans la *Revue suisse d'art et d'archéologie* un très savant travail sur une applique de bronze qui a été découverte à Vidy sous l'assise de l'autoroute.

Montpreveyres. — M. Jean Dizerens, pasteur, a publié dans la *Gazette de Lausanne* un article blâmant le service des routes et celui des monuments historiques d'avoir détruit ou laissé disparaître un milliaire romain à Montpreveyres, à l'occasion d'une correction de la route cantonale. Renseignements pris, il n'y avait aucun milliaire romain à Montpreveyres, mais une borne de la fin de l'époque bernoise ; celle-ci n'a pas été détruite, mais déplacée très convenablement. M. Dizerens n'a pas voulu rectifier son article accusateur !

Nyon. — Un important nid d'amphores romaines a été découvert à l'avenue Viollier, devant la maison Pelichet. Il en avait déjà été trouvé deux lors de la construction de ce bâtiment. Sept ont pu être sorties intactes, et sept autres en morceaux qui pourront être rassemblés.

Tolochenaz. — Il y a au bord de la route cantonale n^o 1, à côté du pont du Boiron, une borne milliaire romaine à laquelle les Bernois ont ajouté une inscription aussi en latin, également routière. Ces deux monu-

ments sont tout contre la chaussée ; ils sont exposés à une destruction par accident. Je suis intervenu auprès du voyer du deuxième arrondissement pour qu'il tente de reculer ces monuments, qu'il faudrait laisser sur place, puisqu'ils y sont depuis leur origine.

Yverdon. — M. Charles Bonzon, de concert avec le D^r Wyss, a procédé à quelques sondages dans la région de Clendy, où de grosses constructions sont projetées. On a constaté l'existence de stations préhistoriques.

II. MENUS TRAVAUX, TROUVAILLES ISOLÉES

Apples. — M. Gut, ingénieur forestier, m'a signalé l'existence d'une pierre à cupules dans la forêt de la Chaux-Devant.

Bex. — M. Gerber, de la police municipale, a retrouvé les traces d'une tombe ancienne dont il n'a pas été possible de déterminer l'âge exact. Elle était au lieu-dit le Cotterd, près de la route cantonale n° 780.

Clarens. — Les débris d'un squelette néolithique, découvert à la Fin-de-Tavel, en 1915, et qui sont exposés au Musée de Montreux, ont été l'objet d'un nettoyage et d'une restauration par les soins de l'Institut d'anthropologie de l'Université de Genève.

Coinsins. — Des vestiges romains ont été retrouvés à proximité de la verrerie qui avait été repérée dans une gravière, à la limite du territoire de Genolier. C'est M. André, architecte, qui les a observés et en a levé le plan.

Givrins. — Une tombe apparemment isolée a été découverte au lieu-dit Les-Grands-Records. M. Olivary, instituteur, a recueilli des ossements. Rien n'a permis de donner une date précise à cette trouvaille.

Lausanne. — A Vidy, on a repêché du lac un fragment d'inscription romaine qui contient un certain nombre de noms. Il s'agit de la dédicace d'un monument dont l'identité n'est pas connue, car elle était mentionnée dans une partie du texte qui a disparu.

Au chemin des Bains, M. Emile André a recueilli des fragments d'objets de l'époque romaine, là où l'on construit de petits pavillons. Une observation attentive des lieux a cependant révélé qu'il s'agit d'éléments apportés probablement de Vidy à l'occasion de remblais et d'égalisation de terrains ; il n'a pas été trouvé de vestiges de constructions à cet endroit, selon le Musée cantonal d'archéologie.

Montreux. — Dans le vallon de Villars, près de la ferme Rossier, une tombe a été découverte. Malheureusement, les archéologues en ont été prévenus trop tard et n'ont rien pu en voir.

Montricher. — M. Gadina, instituteur, a découvert sous le village des tombes barbares qu'il a fouillées avec l'aide de M. Hennard du Musée d'archéologie.

Moudon. — A la sortie de Moudon, en direction d'Avenches, l'élargissement de la route cantonale a révélé, à 95 cm. de profondeur, une chaussée qui appartenait à la route romaine de la Broye.

Oleyres. — Des tombes burgondes ont été mises au jour à la frontière du canton, au lieu-dit Voity.

Ollon. — M. Olivier-Jean Bocksberger a eu l'occasion de voir les restes d'une tombe d'époque indéterminable.

Yvorne. — M. Bocksberger a eu l'occasion de voir les restes d'une tombe qui n'a pu être datée.

B. MOYEN AGE, RENAISSANCE, ETC.

I. TRAVAUX RELATIFS A DES MONUMENTS CLASSÉS

Agiez. — Les cadrans de l'église ont été repeints.

Aigle. — La modification de l'orgue est achevée. C'est une réussite.

Aubonne. — Le chauffage électrique a été installé dans l'église, dans laquelle on a également restauré les orgues.

Avenches. — La restauration de l'intérieur de l'église d'Avenches a continué son développement. Elle est extrêmement intéressante et a été soigneusement conduite par M. Pierre Margot, architecte.

Bellerive. — Quelques travaux de réfection ont eu lieu à l'église du Cotterd.

Bex. — La restauration des cadrans de l'église a été décidée.

Château-d'Œx. — De menus travaux de restauration ont eu lieu au chalet des Monnayres.

Chêne-Pâquier. — L'étude de la restauration de cette église ovale est en cours. Architecte, M. Pierre Margot.

Cheseaux. — L'église est en cours de restauration. Architecte M. M.-D. Mueller.

Chevroux. — Un nouvel orgue va être placé dans l'église.

Cossonay. — Une réfection du clocher a eu lieu.

Cully. — La fontaine de la Justice va être restaurée. Architecte, M. Pierre Margot.

Démoret. — La petite église de Démoret est en cours de restauration. On avait tout d'abord trouvé une tombe en son centre. L'extension des fouilles autour de celle-ci a permis de découvrir tout une chapelle exceptionnelle et nombre de tombeaux. Une première église existait là, qui paraît être extrêmement ancienne et qui pourrait être le premier sanctuaire chrétien du canton de Vaud. Il faut attendre le rapport final

pour savoir exactement les détails de l'histoire de cette construction et l'inventaire de toutes les tombes et objets qui y ont été trouvés. Architecte, M. Claude Jaccottet.

Quelques travaux de restauration ont eu lieu sur la face latérale de la maison gothique de M. Christen.

Genolier. — Une étude de la restauration de l'église a été entreprise. Architecte, M. Saugy.

Goumoëns-la-Ville. — Le pigeonnier du château a fait l'objet d'une restauration. Architecte, M. Nicod.

Grandcour. — L'église de Ressudens voit ses fresques gothiques se défraîchir. Un projet de restauration a été demandé à M^{lle} Pelot.

Grandvaux. — La maison de Lallex a fait l'objet de quelques travaux.

La tour de Gourze disparaît littéralement dans la végétation qui est devenue trop grande. On se préoccupe d'un certain dégagement.

L'Abbaye. — La façade ouest de l'église des Bioux a été retenue ; les bardeaux en étaient en effet complètement usés.

La Sarraz. — Au château, le grand salon a été rajeuni.

Lausanne. — A Saint-Laurent, la restauration intérieure de l'église est terminée. Le nouvel orgue a pris sa place. Il est moins volumineux que le précédent, ce qui était souhaitable. Architecte, M. Lavenex, et, pour l'orgue, M. Hintermann (Rüschlikon).

Au Musée de la cathédrale, diverses améliorations ont eu lieu. Dans le sanctuaire lui-même, on a retiré le vieil harmonium qui est remplacé par un petit orgue moderne, portatif et fort discret. La chaire portative a été éliminée. Dès qu'un abri pour les chaises pliantes aura été trouvé, l'ordre sera rétabli dans ce monument.

Hôtel de ville : la restauration des façades de l'Hôtel de ville et de son annexe, l'hôtel de Seigneux, a été très bien exécutée. Architectes, MM. Claude Jaccottet et Lavanchy. Avant-toit, M^{lle} Exchaquet.

L'Isle. — La Municipalité projette la réfection des façades de son beau château.

Lutry. — Dans le chœur de l'église Saint-Martin, M. Hermanès a procédé à une détermination chronologique des diverses décorations peintes qui ont été retrouvées. Cela a permis l'achèvement de la restauration de l'église elle-même dans les meilleures conditions. Architecte, M. Pierre Margot.

Au château, de menues modifications et restaurations ont eu lieu. Architecte, M. Claude Jaccottet.

Mézières. — L'extérieur de l'église fait l'objet d'une restauration. Architecte, M. Pierre Margot.

Monnaz. — L'église présentant des lézardes, des travaux ont été entrepris pour la consolider.

Moudon. — La statue de la Justice, restaurée, est exposée sur une fontaine près de la Grenette. Le pilier qui la porte a été taillé par l'excellent sculpteur Pierre Blanc.

A l'église Saint-Etienne, la restauration continue sur le côté est du monument. Architectes, MM. Frédéric Gilliard et Claude Jaccottet. Le concierge a soigné tout particulièrement les meubles anciens, qui ont repris un très bel aspect. Seule une petite erreur a été commise en passant de la peinture à l'huile sur des stalles !

Noville. — La commune projette la restauration de l'intérieur de l'église.

Nyon. — Le bâtiment qui porte le numéro 16 de la place du Château, et dont la partie supérieure a une façade classée, a fait l'objet d'une excellente restauration. Architecte, M. W. Cruchet.

Au château, la flèche de la tour du Bailli a été débarrassée de ses lucarnes du XIX^e siècle et a repris fière allure. Les fenêtres donnant sur la cour ont été restaurées. La première galerie l'a été également. Architecte, M. J.-H. Guignard.

Ollon. — De menus travaux de restauration ont eu lieu à l'église de Huémoz. Il s'agit surtout d'entretien.

Orny. — Une modification de fenêtre a eu lieu à la ferme d'Entre-roche.

Oulens-sur-Echallens. — L'église est en cours de restauration. Elle en avait grand besoin. Architecte, M. Paul Lavenex.

Payerne. — A l'Abbatiale, une série de travaux de complément à la restauration ont eu lieu : mise au net des peintures murales, porte d'entrée principale, etc. On attend impatiemment l'ouvrage consacré à ce beau monument et dont la parution était annoncée pour l'été 1964.

Pully. — Quelques travaux de restauration ont eu lieu à la maison de Ramuz, la Muette.

Romainmôtier. — J'ai demandé que le tilleul qui est planté devant le chevet de l'église soit émondé. Il prend trop de place et menace le monument.

Le château, soit la maison du Prieur, continue à être l'objet d'importants travaux de restauration. Cette propriété privée sera en grande partie accessible au public, à la fin des travaux. Architecte, M. Pierre Margot.

Rovray. — Le vent a abîmé la flèche du clocher, en août 1963. Les dégâts ont été immédiatement réparés.

Vevey. — A l'hôtel de ville, la restauration intérieure de quelques locaux a été heureusement réussie.

Veytaux. — Le comité et la commission technique se sont beaucoup occupés du passage de l'autoroute du Simplon qui se fera dans les forêts au-dessus du château de Chillon. Le projet définitif a été accepté comme étant certainement le meilleur. On s'est également occupé des problèmes de circulation à proximité de l'entrée du château. Il a été demandé de modifier la correction du rocher, celui-ci étant traité en béton armé.

Une série de menus travaux a eu lieu dans le château lui-même, dont l'entretien continue à être régulièrement fait. Architecte, M. Edmond Virieux.

Villeneuve. — L'ancienne chapelle de l'hôpital fait l'objet d'une restauration attentive.

Vufflens-la-Ville. — Un orgue est projeté à l'église.

Vufflens-le-Château. — La restauration du château va reprendre. Architecte, M. Frédéric Gilliard.

Yverdon. — La restauration de l'aile sud du château continue ; elle a réservé constamment d'heureuses surprises. Architecte, M. Pierre Margot.

A l'église paroissiale, les pots à feu qui ornent la façade principale ont révélé des défaillances. Ils ne pourront pas être réparés et devront être remplacés par des copies.

II. TRAVAUX ISOLÉS, TROUVAILLES FORTUITES

Allaman. — De gros travaux d'exploitation d'une gravière, précédant une reconstitution de vignobles, ont modifié les parages du château d'Allaman qui, cependant, n'en souffrira pas.

Arnex-sur-Orbe. — M. Paul-Louis Pelet a entrepris à Arnex et dans la région (Aux Bellaires) des fouilles qui lui ont permis de retrouver quelques hauts fourneaux pour l'industrie du fer, qui datent du Moyen Age, semble-t-il (et qui sont peut-être même plus anciens). Cela confirme les découvertes antérieures qu'il avait faites du côté de Juriens.

Assens. — L'ancien poêle de la cure d'Assens avait été démoli il y a un demi-siècle et conservé en pièces détachées dans les combles du château de Chillon ; il a trouvé un refuge au château de La Sarraz où il va être reconstruit.

Avenches. — La maison Wälti a été démolie. Les éléments intéressants qu'elle contenait ont été mis à part pour être réutilisés dans la restauration de monuments historiques. Une cheminée a été utilisée au château de Romainmôtier.

Bottens. — A l'église catholique, le Conseil de paroisse se propose de faire faire des travaux de restauration. Architecte, M. Fasnacht.

Constantine. — La Municipalité de cette commune a eu la malencontreuse idée de vendre à un antiquaire un ancien coffre précieux ; elle ne s'est pas rendu compte qu'il pouvait être acquis par les collections cantonales, soit à Lausanne, soit au château de Chillon.

Cully. — L'importante restauration de l'église de Cully approche de son exécution. Architecte, M. Pierre Margot.

Denens. — L'église est l'objet d'une restauration. Architecte, M. G. Cruchet.

Ependes. — L'ancienne cure a dû être démolie. Comme elle présentait un certain intérêt pour l'histoire de l'architecture vaudoise, elle a été, avant sa disparition, photographiée ; il en a été pris des plans et relevés.

Lausanne. — Au Grand-Pont, numéro 12, la reconstruction d'un bâtiment s'est faite en respectant les importants restes d'une tour de rempart médiévale que j'avais signalés, grâce à l'ingéniosité de l'architecte Pierre Bonnard.

L'Etat est parvenu à faire l'achat d'un bâtiment à la rue de la Barre, de sorte que le projet de gros bâtiment qui compromettait les parages du château de Lausanne ne se réalisera pas.

Lucens. — Je suis intervenu pour qu'on conserve si possible l'intéressant portail du cimetière.

Moudon. — Notre président est intervenu auprès de la Municipalité de Moudon pour qu'elle accepte le classement de la Grenette de cette commune. Celle-ci s'y est opposée pour le moment ; le projet de classement en est demeuré là.

Premier. — A l'est du pâturage des Auges, au-dessus du Pré Caraudy, M. Emile André a repéré les restes d'une tour circulaire de 8 m. de diamètre. Sans doute s'agit-il d'un signal ou d'une protection avancée du couvent de Romainmôtier.

Prilly. — Un avant-projet d'urbanisme prévoit la démolition du château de Prilly. La Municipalité m'a demandé mon avis. J'ai conseillé de conserver l'extérieur de ce château et le parc qui l'entoure ; cela n'empêcherait nullement la réalisation du projet lui-même, qui est fort intéressant.

Saint-Légier - La Chièraz. — Le propriétaire du château d'Hauteville, tout en refusant le classement de celui-ci comme monument historique, a sollicité et obtenu mon intervention pour que le passage de l'autoroute derrière ce château se fasse dans les meilleures conditions possibles pour celui-ci.

Saint-Livres. — On a mis au point le projet de restauration de l'intérieur de l'église. Architecte, M. Jean Bettems.

Saint-Prex. — Au château, la tour ouest a fait l'objet d'une bonne restauration extérieure.

La Municipalité a heureusement renoncé à un projet d'urinoir public sur le quai, devant le château.

C. ORGANISATION

I. CLASSEMENT DE MONUMENTS HISTORIQUES

Durant la période à laquelle se rapporte le présent rapport, il a été procédé au classement comme monuments historiques de soixante et un biens. Ils font l'objet des arrêtés des 21 février et 5 mai 1964.

On s'est occupé principalement des cures vaudoises, dont un bon nombre présentent un intérêt architectural certain. (Voir annexe.)

II. MUSÉES

Le Musée romain d'Avenches continue sa modernisation. Architecte, M. Pierre de Sybourg. Décorateur, M. Rosselet.

M. le Dr Hans Bögli a été nommé conservateur du musée et directeur des fouilles archéologiques.

III. ARCHIVES DES MONUMENTS HISTORIQUES

Les archives des monuments historiques et le bureau de l'archéologue cantonal ont été transférés à la rue des Echelettes, numéro 7 bis, à Lausanne, quittant le bâtiment du Département. Ces archives sont installées d'une manière très convenable, dans une grande salle où il y a de la place en réserve pour de longues années. Un bureau est attribué à l'assistant ; il est occupé actuellement par M. Marcel Grandjean ; un autre est celui de l'archéologue cantonal.

Ces locaux se trouvent dans la partie inférieure du bâtiment où sont installées les archives cantonales. Un système de consultation va être organisé. Il permettra à tous les chercheurs de consulter nos archives en tout temps.

IV. INVENTAIRE DES MONUMENTS DE L'ART

La commission de rédaction a été renouvelée comme suit : M. Claude Jaccottet (président), MM. Robert Anken, Louis Junod, Albert Knöpfli, J.-P. Vouga, Raoul Wiesendanger et le soussigné (secrétaire-caissier).

M. Marcel Grandjean termine, au moment où ce rapport est publié, la rédaction du volume n° I du canton de Vaud. C'est l'aboutissement d'un effort long et persévérant ; ce volume apportera au public intéressé des révélations tout à fait exceptionnelles, les monuments lausannois n'ayant jusqu'ici jamais été l'objet d'une étude approfondie.

V. DIVERS

Les entreprises électriques continuent à se signaler par la pose ou la transformation de *lignes à haute tension*. C'est une ligne qui traverse La Côte qui vient d'être transformée. On a remplacé les anciens pylônes par des nouveaux, nettement plus hauts et d'aspect brillant. La Confédération elle-même, malgré le texte de la Constitution fédérale, laisse procéder à de telles installations qui déparent presque partout le paysage et qui passent à proximité immédiate de monuments, tel le château de Vufflens, par exemple.

L'Association du Vieux-Lausanne a fondé une *Association Pro Lousonna* pour lui transmettre la mission de la sauvegarde du passé gallo-romain de Lausanne. C'est une excellente initiative ; M. Raoul Wiesendanger en est le premier président.

L'Etat a fait l'achat de *la collection de M. S.-W. Poget*, lequel, au cours de sa longue et patiente carrière, avait recueilli dans tout le canton et surtout sur les rivages du lac de Neuchâtel, d'importants vestiges préhistoriques.

Sa collection a été remise au Musée cantonal.

J'ai dû refuser un certain nombre d'*autorisations de fouiller* sollicitées par des personnes qui n'étaient pas capables de faire une fouille archéologique telle qu'on la conçoit aujourd'hui. Dans plusieurs cas, le Musée cantonal a bien voulu compléter la formation de certains requérants.

A l'*Exposition nationale*, la section relative à l'aménagement du territoire a fait l'honneur au canton de Vaud, pour montrer quelles mesures de protection sont prises en faveur des monuments historiques, d'exposer à titre d'exemple la carte des monuments de la région de Nyon.

Une circulaire a été diffusée auprès des propriétaires des principaux monuments du canton pour attirer leur attention sur l'extension prise par le *champignon « mérule pleureur »*, qui détruit rapidement les charpentes anciennes.

Une autre circulaire a été adressée aux *membres correspondants* de la commission des monuments historiques pour leur demander de voir quels sont encore les bâtiments qui mériteraient un classement dans leur secteur.

Dans la *Revue suisse de numismatique*, M^e Colin Martin a publié le trésor de Chillon et celui de la cité de Lausanne.

M. Jacques Bonnard a donné aux archives le manuscrit d'un rapport archéologique sur la région de *Vevey*, qui avait été écrit par François Doge, en 1903.

Le tracé du projet général de l'*autoroute* entre Chexbres et Montreux m'a été soumis. Il n'expose apparemment ni une zone archéologique, ni un monument historique à un voisinage gênant.

J'ai également été appelé à donner mon préavis au sujet du premier projet d'*autoroute* entre Lausanne et Vallorbe.

L'archéologue cantonal :

EDGAR PELICHET.

Annexe

LISTE DES MONUMENTS NOUVELLEMENT CLASSÉS

p.C. = propriété de la Commune.
p.E. = propriété de l'Etat.
p.p. = propriété privée.

Aigle :

12. La cure, l'extérieur (p.E.).

Aubonne :

21. La cure, rue du Temple, l'extérieur (p.E.).

22. La cure, rue du Moulin, l'extérieur (p.E.).

Avenches :

25. La cure, l'extérieur (p.E.).

Ballaigues :

4. La cure, l'extérieur (p.E.).

Baulmes :

7. La cure, l'extérieur (p.E.).

Bellerive :

2. La cure, l'extérieur (p.E.).

Bercher :

4. La cure, l'extérieur (p.E.).

Bursins :

6. La cure, l'extérieur (p.E.).

Burtigny :

2. La cure, l'extérieur (p.E.).

Château-d'Œx :

28. La cure à L'Etivaz, l'extérieur (p.E.).

Chêne-Pâquier :

6. La cure, l'extérieur (p.E.).

Commugny :

3. La cure, l'extérieur (p.E.).

Corcelles-près-Payerne :

4. La cure, l'extérieur (p.E.).

Cuarnens :

4. La cure, l'extérieur (p.E.).
5. Deux encadrements de fenêtres, maison Gruaz-Chappuis, XV^e siècle (p.p.).

Cully :

20. La cure, l'extérieur (p.E.).

Echallens :

15. La cure protestante, l'extérieur (p.E.).
16. La cure catholique, l'extérieur (p.E.).

Echichens :

1. Borne, 1805 environ, En Arénaz (p.C.).

Essertines-sur-Yverdon :

3. Ancien collège de Nonfoux (p.C. et p.p.).

Faoug :

2. La cure, l'extérieur (p.E.).

Féchy :

3. Palais de la Gordanne ; l'extérieur, le grand salon, le petit salon rouge, le perron, le hall d'entrée, la cage d'escalier et la coupole ; début du XIX^e siècle (p.p.).
4. Orangerie de la Gordanne ; début du XIX^e siècle (p.p.).
(Voir aussi Perroy 5).

Fontaines-sur-Grandson :

1. Tour de l'horloge (p.C.).
2. Fontaine couverte (p.C.).

Genolier :

5. La cure, l'extérieur (p.E.).

Giez :

6. Maison des Tourelles, l'extérieur (p.p.).

Gimel :

10. La cure, l'extérieur (p.E.).

Gingins :

6. La cure, l'extérieur (p.E.).

Grandson :

4. Extension. Stalles, bancs muraux et deux sièges anciens à l'église (p.C.).

Grandvaux :

8. Extérieur de la partie ouest d'une maison du XVIII^e siècle, voisine de la maison Buttin-de Loës (face nord et toit) (p.p.).

Granges-près-Marnand :

2. La cure, l'extérieur (p.E.).

Gryon :

8. La cure, l'extérieur (p.E.).

L'Isle :

3. Reste de tour de rempart, ruines (p.p.).
4. Eglise, en totalité (p.C.).
5. Pont de la Venoge, partie ancienne (p.C.).
6. Gendarmerie, face et toit côté rue principale, ainsi que la grille du premier étage (p.C.).

Lussy-sur-Morges :

4. La cure, l'extérieur (p.E.).

Lutry :

18. La cure, l'extérieur (p.E.).

Mézières :

7. La cure, l'extérieur (p.E.).

Montagny-près-Yverdon :

4. Extension. La cure, tout l'extérieur (p.E.).

Mont-la-Ville :

3. Enseigne de l'Hôtel du Lion-d'Or (p.p.).

Nyon :

45. La cure, l'extérieur (p.E.).

Ollon :

21. La cure, l'extérieur (p.E.).

Ormont-Dessus :

8. La cure à Vers-l'Eglise, l'extérieur (p.E.).

Orny :

5. Fontaine du château, XVIII^e siècle (p.E.).

Palézieux :

3. La cure, l'extérieur (p.E.).

Pampigny :

6. La cure, l'extérieur (p.E.).

Perroy :

5. Loge de la Gordanne, l'extérieur, début du XIX^e siècle (p.p.).
(Voir aussi Féchy 3 et 4).

Poliez-le-Grand :

2. La cure, l'extérieur (p.E.).

Pomy :

3. La cure, l'extérieur (p.E.).

Prilly :

3. La cure, l'extérieur (p.E.).

Provence :

4. La cure, l'extérieur (p.E.).

Pully :

7. La cure, l'extérieur (p.E.).

Romainmôtier :

13. La cure, l'extérieur (p.E.).

Saint-Légier - La Chièssaz :

4. La cure, l'extérieur (p.E.).

Saint-Prex :

7. Château: extérieur de la « tour romaine », 1234, et deux façades du corps de logis, remaniées au XVIII^e siècle (p.p.).

Saint-Saphorin (Lavaux) :

11. La cure, l'extérieur (p.E.).

Savigny :

4. Borne de 1679 au Grand Jorat (p.C. Lutry).

Villarzel :

5. La cure, l'extérieur (p.E.).